



PROVINCE DU MANITOBA

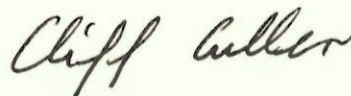
PROCLAMATION

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

- ATTENDU QUE** la Semaine de la prévention des incendies, qui se déroulera du 9 au 15 octobre 2016, a pour thème « **N'attendez pas — Regardez la date! — Remplacez les avertisseurs de fumée tous les 10 ans** » qui nous rappelle efficacement que bon nombre de gens ne connaissent pas l'âge de leurs avertisseurs de fumée ni à quel intervalle il faut les remplacer;
- ATTENDU QUE** de nombreuses personnes dévouées se sont jointes au personnel des services d'incendie privés et aux professionnels et aux bénévoles de la lutte contre les incendies comme « partenaires pour la prévention des incendies », déployant des efforts incessants pour réduire le nombre de décès, la destruction de biens et les dommages causés à l'environnement;
- ATTENDU QUE** les résidents du Manitoba devraient installer chez eux des avertisseurs de fumée fonctionnels dans toutes les chambres à coucher ainsi qu'à l'extérieur de celles-ci, et à chaque étage de la maison;
- ATTENDU QUE** les membres des services d'incendie, d'organismes partenaires et du public peuvent lutter efficacement contre les causes d'incendie en mettant en commun leurs talents et leurs efforts;
- ATTENDU QUE** les ménages qui vérifient la date de leurs avertisseurs de fumée, cherchent le problème et le règlent lorsque l'alarme sonne de manière intermittente, remplacent leurs avertisseurs tous les dix ans et changent les piles de leurs avertisseurs une fois par an sont mieux préparés à faire face aux incidents impliquant un incendie et ont plus de chance de survivre à un incendie;
- ATTENDU QUE** les efforts locaux des services d'incendie sont appuyés par les activités d'organismes tels que le Conseil canadien des directeurs provinciaux et des commissaires des incendies, l'Association canadienne des chefs de pompiers, la Manitoba Association of Fire Chiefs et les instructeurs et agents de prévention des incendies;
- ATTENDU QUE** nous invitons la population de la province du Manitoba à participer aux activités de prévention des incendies à la maison en vérifiant une fois par mois le bon fonctionnement de leurs avertisseurs de fumée, au moyen du bouton d'essai, et les services d'information à participer à un effort concerté afin d'offrir des programmes efficaces de prévention des incendies, conçus pour inculquer dans l'esprit de chaque personne les pratiques de sécurité incendie susceptibles de réduire les pertes humaines et matérielles causées par les incendies;
- NOUS, Cliff Cullen**, ministre de la Croissance, de l'Entreprise et du Commerce de la Province du Manitoba, proclamons par la présente que la semaine du 9 au 15 octobre 2016 sera la

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

au Manitoba, et invitons tous les Manitobains et toutes les Manitobaines à l'observer scrupuleusement.



Le ministre